

FICHE CRÉÉE

Nom : Jacher
Prénoms : Jamet Camille
Surnoms :

ÉTAT CIVIL.
 Né le 12 juillet 1897, à St-Georges d'Espéranche, canton d'HEYRIEUX, département d'ISÈRE, résidant d'HEYRIEUX, canton d'HEYRIEUX, département d'ISÈRE, profession de cultivateur
 fils de Louis Antonin et de Thomas Suzanne, domiciliés à St-Georges d'Espéranche, canton d'HEYRIEUX, département d'ISÈRE

Marié à

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° 81 de la liste du canton d'HEYRIEUX
 Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1917.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 Admis art. 17 en 1917 pour son blessé par service armé
 Conseil de révision de Lyon le 5 juin 1918. Proposé au compte de l'agent 1917. Arrivé au corps et classé à l'effectif le dit jour. Proposé pour une pension de retraite de 5^e classe n° 23 par la commission de révision de Lyon du 31 octobre 1919 pour un détachement de la région montagnarde. Langue des contrôles le 31 octobre 1919. Se retire à St-Georges d'Espéranche Isère. Certificat de bonne conduite accordé.
 Aux Dames N. Est. le 13 février 1917. Blessé sur l'infirmité le 14 Nov 1917 (bleim) déjà réformé définitif 90% infirmité 90% art 17 par suite de la blessure de réforme de Lyon le 27 4 1932 pour : 1^{er} pseudarthrose latérale de la symphyse maxillaire inférieure. 2^e trouble de pla de la mâchoire par brides cicatricielles 3^e déformité pondérable de l'étage inférieur de la face par effacement de la saillie mentonnière 4^e coefficient mastoïdiens inférieurs à 40% appareillage presque impossible et en tous cas rendant peu de service en raison de l'instabilité de l'appareil inférieur.
 Déjà réformé définitif n° 1. Proposé pour pension permanente 90% art. 17 pour : 1^{er} fract. du maxillaire inférieur par E.O. pseudarthrose série du corps maxillaire. 2^e déformation et brides de laèvre inférieure diminuant l'ouverture et gênant la déglutition, gêne fonctionnelle légère. 3^e défiguration par lésion de l'étage inférieur de la face. 4^e perte de toutes les dents, sauf D3, 4, 5, coefficient 0. Appareillage difficile et insuffisant. Commission de réforme de Lyon du 6-5-1936. Notification de pension définitive 90% concédée le 8-12-36 valable du 6 mai 1936.
 Blessé à l'ennemi du 11 Nov 1917 (Double)
 Blessé à l'ennemi du 11 Nov 1917 (Simple)
 Blessé à l'ennemi du 11 Nov 1917 (Simple)
 Blessé à l'ennemi du 23 Oct 1919 (Simple)
 Blessé le 6-5-1918 du 14 Oct 1918. Mérite militaire (courage et d'entraide) lors de l'attaque du Chemin des Dames en octobre 1918 où il a été grièvement blessé en se portant à l'assaut des organisations ennemies.
 Médaille Militaire. Croix de guerre avec palme et étoile de bronze.

Numéro matricule du recrutement : 336
Classe de mobilisation :

SIGNALEMENT.
 Cheveux châtain, Yeux bleus
 Front moyen, Nez rectiligne
 Visage pale, Renseignements physiologiques complémentaires :
 Taille : 1 mètre 66 centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
 Marques particulières :

Degré d'instruction : 3

| CORPS D'AFFECTATION. | NUMÉROS | |
|--|----------------------|-----------------------------|
| | au CONTRÔLE spécial. | MATRICULE ou au répertoire. |
| Armée active. 27 ^e bataillon de chasse à pied | | 8779 |
| Armée territoriale et sa réserve. | | |

| Dates. | Communes. | Subdivisions de région | D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE. |
|--------|-----------|------------------------|----------------------------|
| | | | |
| | | | |

PÉRIODES D'EXERCICES.
 Armée territoriale. 1^{re} dans l'Armée territoriale. Supplémentaire (dans l'Armée territoriale).
 Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :
 la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale.
 11 avril 1919

DATE DE LA LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

FICHE CRÉÉE

Nom : **Jacher**
 Prénoms : **Jean Louis Camille** Surnoms :
 Numéro matricule du recrutement : **836**
 Classe de mobilisation :
 ÉTAT CIVIL
 Né le **12 juillet 1897**, à **St Georges d'Espéranche**, canton d' **HEYRIEUX**, département d' **L'ISERE**, résidant à **St Georges d'Espéranche**, canton d' **HEYRIEUX**, département d' **L'ISERE**, profession de **cultivateur**
 fils de **Antoine** et d' **Marie** **Jachet**, domiciliés à **St Georges d'Espéranche**, département d' **L'ISERE**
 SIGNALEMENT.
 Cheveux **châtains**, Yeux **bleus**
 Front **large**, Nez **rectiligne**
 Visage **ovale**, Renseignements physiologiques complémentaires :

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
*Admis art. 17 en 1916 pour fait de guerre armée
 Coméd de Villard de l'ère le 5 juin 1916. Transporté à
 compter du 27 août 1916. Arrivé au corps et chargé de l'ordre
 le dit jour. Proposé pour une pension de retraite de 5^e classe n° 23 par
 la com. de vérification de Lyon du 31 octobre 1919 pour un détachement de la
 région montomienne. Rayé des contrôles le 31 octobre 1919. De active à St-Georges
 d'Espéranche. M. R. 2. 23. 1. 0. 0.*

| CORPS D'AFFECTATION. | NUMÉROS | |
|---|----------------------------|-----------------------------------|
| | au contrôle spécial. | MATRICULE ou au répertoire. |
| Armée active. <i>2^e bataillon de Chasseurs à pied</i> | | <i>836</i> |
| Disponibilité et réserve de l'armée active. | | |
| Armée territoriale et sa réserve. | | |

TABLEAU N° 2. - RÉGIME
 TABLEAU N° 3. - BOISSONS PRÉSENTES.
 TABLEAU N° 4. - ALIMENTS DU PETIT ET DU RÉGIME SOL.

| | | |
|-------|-------|--------|
| GRAND | PETIT | RÉGIME |
| 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 |

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

| Dates. | Communes. | Subdivisions de région. | D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE. |
|--------|-----------|-------------------------|-------------------------------|
| | | | |

CAMPAGNES.
 Allemagne du 28 Août 1916 au 23 Octobre 1916
 Dont à l'intérieur (simple) du 28 Août 1916 au 22 février 1917
 Dont aux armées (2) du 23 février 1917 au 11 Nov 1918
 Dont à l'intérieur (double) du 11 Nov 1918 au 11 Nov 1918
 Dont à l'intérieur (simple) du 12 Nov 1918 au 23 Oct 1919

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
 Blessé le 23 octobre 1916 au Ravin des Boudes (arme) pièce de la joue et du cou par 6.0.
 Cité à l'ordre du 8^e au 1^{er} régiment excellent chasseur à toujours fait preuve de courage et de dévouement. S'est distingué lors des dernières attaques du 8^e a été blessé le 23-10-1916
 Médaille Militaire à compter du 1^{er} octobre 1918
 68^{me} au 1^{er} avril 1916 - Mérite (sans de diplôme, a fait preuve de courage et d'abnégation lors de l'attaque du Chemin des Dames en octobre 1917, où il a été grièvement blessé en se portant à l'assaut des organisations ennemies.
 Médaille Militaire. Croix de guerre avec palmes et écus de bronze.

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :
 la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale.
 DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
 1^{er} avril 1919
 Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).